



**PRÉFET
DE SAINT-PIERRE
ET MIQUELON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation sanitaire – Report des mesures d’allègement à Saint Pierre et Miquelon

Saint-Pierre, le 13 mars 2022

L’archipel compte ce jour 306 cas actifs de Covid-19, ce qui constitue un chiffre jamais atteint jusqu’à présent.

Au cours des 7 derniers jours, 302 nouveaux cas ont été enregistrés.

Le taux d’incidence est actuellement de 5 027 / 100000 habitants (*contre 607 / 100000 hab. en métropole*).

Au vu de la circulation particulièrement active du virus dans l’archipel, le préfet a décidé de différer l’application à Saint-Pierre et Miquelon des mesures d’allègement qui étaient prévues au plan national à compter du lundi 14 mars.

Le port du masque dans les lieux clos reste donc obligatoire dans l’attente d’une baisse significative du nombre de cas actifs de Covid-19. Le dispositif reste inchangé dans les établissements scolaires.

Une réévaluation de la situation sera faite en fin de semaine.

Tél : 05 08 41 10 40
Mél : cabinet@spm975.gouv.fr
Contact presse

Place du Lieutenant-colonel Pigeaud
97500 Saint-Pierre et Miquelon